



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 23 mars 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections des conseillers municipaux et communautaires : dépôt des candidatures pour le second tour de scrutin

Les déclarations de candidatures pour le second tour de scrutin seront reçues dans les conditions suivantes :

Dates et horaires d'enregistrement des candidatures pour le second tour de scrutin

- **lundi 24 mars de 13h30 à 16h30**
- **mardi 25 mars 2014 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18 heures.**

Lieux de dépôt des candidatures

Les déclarations de candidatures doivent être déposées dans l'arrondissement auquel est rattachée la commune ou se présente(ent) le ou les candidats :

- à la préfecture, (*Entrée «Bd de Vernon face au lycée du Sacré-Cœur»*) pour les candidats des communes de l'arrondissement de Privas ;
- à la sous-préfecture de Tournon sur Rhône (*3, rue Boissy d'Anglas*), pour les candidats des communes de l'arrondissement de Tournon sur Rhône ;
- à la sous-préfecture de Largentière (*23, rue Camille Vielfaure*) pour les communes de l'arrondissement de Largentière.

Afin de limiter le temps d'attente, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous auprès du service chargé de la réception des candidatures.

Numéros de téléphone pour prendre rendez-vous :

à la préfecture - Bureau des élections - Tél. : 04 75 66 50 00
à la sous-préfecture de Tournon sur Rhône - Tél. : 04 75 07 07 76 (ou 04 75 07 07 70)
à la sous-préfecture de Largentière - Tél. : 04 75 89 90 90

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle - Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr